



HAL
open science

Les fouilles de Pierre Parruzot à Serbonnes “La Créole” (Yonne) (1959-1960): un état des connaissances

Luc Baray

► **To cite this version:**

Luc Baray. Les fouilles de Pierre Parruzot à Serbonnes “La Créole” (Yonne) (1959-1960): un état des connaissances. Bulletin de la Société archéologique de Sens, 2022, XIII, pp.6-23. hal-03899989

HAL Id: hal-03899989

<https://hal.science/hal-03899989v1>

Submitted on 15 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES FOUILLES DE PIERRE PARRUZOT À SERBONNES « LA CRÉOLE » (YONNE) (1959-1960) : UN ÉTAT DES CONNAISSANCES

par Luc BARAY

Introduction

Le site, localisation et topographie

Le cimetière de « La Créole » est situé au nord du village de Serbonnes, sur la rive droite de l'Yonne, à 1 km du début de la plaine alluviale et 2 km du lit de la rivière (altitude 60 m). Il occupe le versant sud des premières pentes du plateau du Sénonais composé de 0,35 à 0,40 m de limon des plateaux sur fond de craie à silex du Campinien supérieur. Le site s'étend sur une surface d'environ 2 ha, à une altitude moyenne de 120 m¹.

Circonstances et historique des découvertes

Le cimetière de « La Créole » a été découvert lors de prospections aériennes effectuées en 1955, par Pierre Parruzot. Les fouilles furent entreprises en 1959 et en 1960, sous sa direction². Elles n'ont porté que sur trois zones : la première était située immédiatement à l'est du chemin des Épinettes³ (fig. 1). Elle a livré les restes d'un enclos circulaire, à double palissade interne, implanté à environ 75 m du chemin (enclos E1). Huit sépultures à inhumation et une à crémation lui étaient associées. La deuxième zone correspond à un enclos quadrangulaire (E2) à simple palissade interne, auquel onze sépultures à inhumation étaient associées. Dix-neuf sépultures, dont une à crémation, ont été mises au jour et fouillées durant les étés 1959 et 1960, dans la troisième zone. Elles étaient toutes situées dans la partie nord-est du cimetière, à quelques mètres du chemin de traverse n°9. Les sépultures étaient alignées selon un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est, limité au sud par

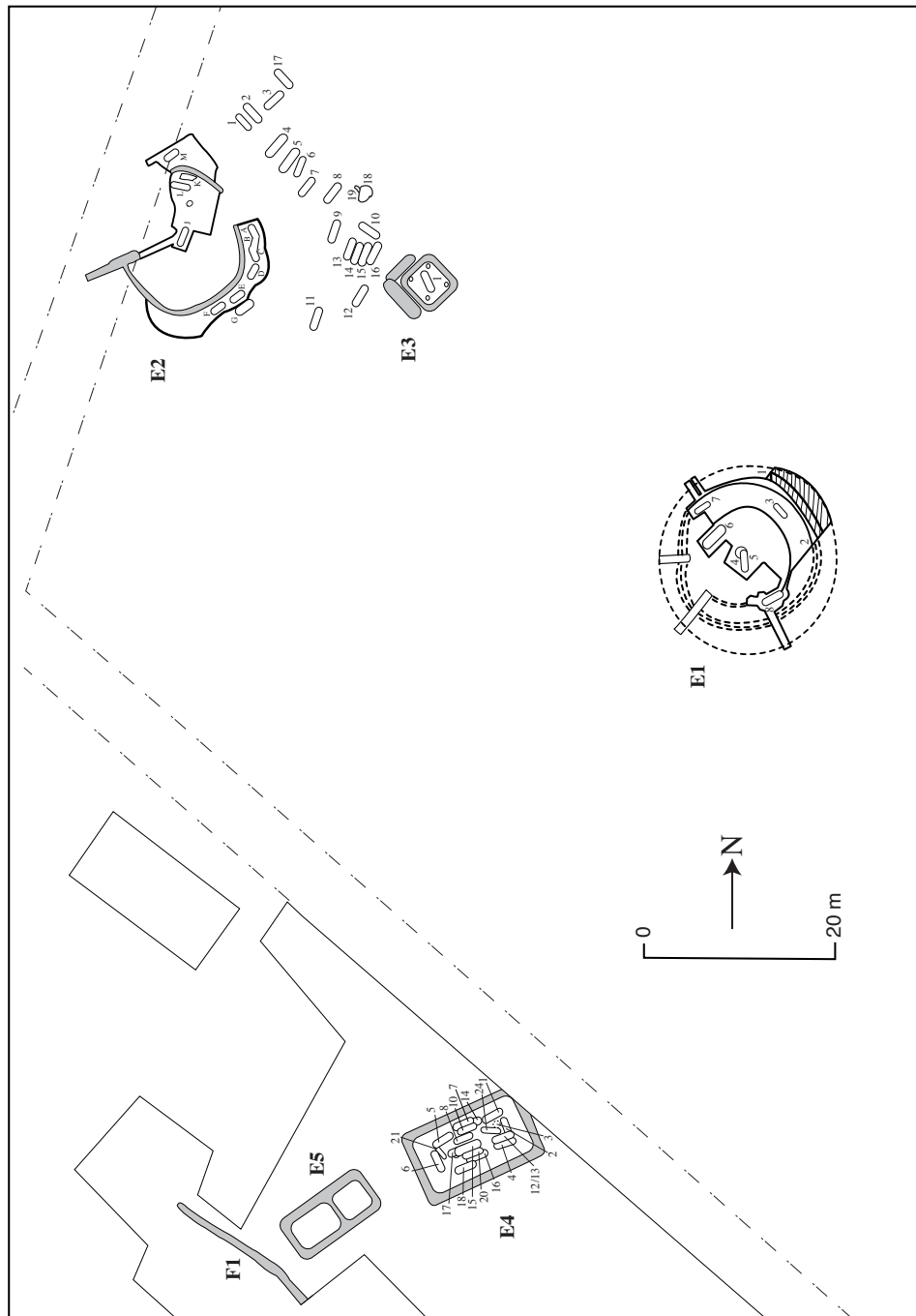


Figure 1. Plan des fouilles de 1959 à 1960 (enclos E1, E2 et E3) et de 1989 (enclos E4 et E5 ; fossé F1).

1. Pierre Parruzot, *Commune de Serbonnes (Yonne). Section X – Lieu-dit : La Créole. Compte-rendu des fouilles, juillet – Août 1959*, tapuscrit consultable au Service régional de l'Archéologie de Bourgogne (Dijon) ; A. Fessard et Pierre Parruzot, « La nécropole gauloise de Serbonnes [séance du 6 décembre 1960] », *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 1^{ère} série, 4, 1960, [n.p.] ; M. Weil, « Squelettes de Serbonnes découverts en 1960 », tapuscrit conservé aux archives de la Société archéologique de Sens, 1960, 2 p.

2. Roland Martin, « Informations archéologiques. Circonscription de Dijon », 1960, *Gallia*, 18/2, p. 361-362 ; Fessard-Parruzot, 1960 ; Roland Martin, « Informations archéologiques. Circonscription de Dijon », *Gallia*, 20/2, 1962, p. 477-480.

3. *Compte-rendu n° 9*.

un petit enclos carré (E3). L'aire interne de ce dernier monument était occupée par une tombe centrale à inhumation, portant à trente-neuf le nombre total de sépultures mises au jour.

Catalogue des découvertes

Enclos circulaire E1

Une grande enceinte circulaire (E1) constituée d'un fossé et de deux rigoles concentriques a été partiellement fouillée⁴ (fig. 2). L'enceinte mesurait 19,50 m de diamètre externe. Son fossé avait une largeur comprise entre 1,50 et 1,80 m en surface de la craie, pour une profondeur moyenne de 1,50 m. Il affectait un profil en V irrégulier, légèrement tronqué à sa base, avec une paroi interne subverticale.

La première rigole du côté externe, distante du fossé de 0,25 m, mesurait 0,30 m de largeur pour une profondeur de 0,45 m. La distance séparant le fossé de cette rigole n'excédait pas 0,25 m. La seconde rigole était distante d'environ 2 m de la première rigole. Elle mesurait 0,20 m de largeur et 0,15 m de profondeur. Les deux rigoles avaient un profil quadrangulaire.

Associé à cette structure ont été fouillées huit sépultures dont une à crémation.

Des tessons de céramique rouge avec décor peint en jaune, et une série de céramiques assez grossières de teinte chamois et brun-rouge datables du Hallstatt D3 ont été retrouvés dans le remplissage du fossé. Un bracelet en lignite et un anneau en alliage cuivreux ont également été découverts dans le remplissage de la première rigole à palissade⁵.

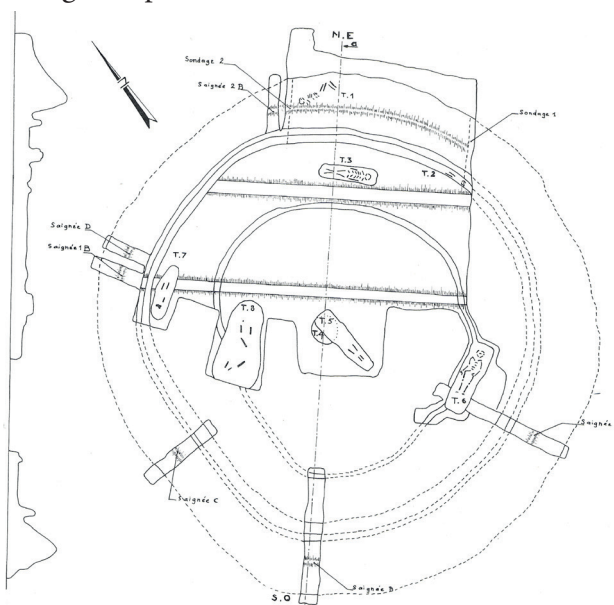


Figure 2. Plan et coupe de l'enclos E1 (Martin, 1962).

4. Martin, 1960, p. 361.

5. Parruzot, 1959 ; Parruzot, 1960 ; Martin, 1962, p. 477.

Enclos quadrangulaire E2

Une enceinte quadrangulaire (E2) a été dégagée de moitié au cours des deux campagnes de fouilles de 1959 et 1960. Le fossé de cette enceinte est doublé du côté interne par une rigole peu profonde. La fouille minutieuse de cette dernière a permis la mise en évidence de sept trous de poteaux d'un diamètre moyen de 0,27 m. D'axe en axe, les trous de poteaux étaient distants de 0,45 m les uns des autres. Un huitième trou de poteau, de 0,30 m de diamètre et 0,08 m de profondeur, a été découvert sur l'aire interne de l'enceinte entre les sépultures L et J⁶.

Onze sépultures à inhumation ont été mises au jour, dont sept avaient été creusées au-dessus du fossé de l'enceinte. Une sépulture était située en bordure externe du fossé (sépulture H), et trois sur l'aire interne de l'enceinte (sépultures J, K, L), dont une au centre (sépulture J).

Enclos quadrangulaire E3

Il s'agit d'une enceinte quadrangulaire à l'intérieur de laquelle ont été dégagés quatre trous de poteaux reliés entre eux par une rigole sensiblement rectiligne (fig. 3). Un cinquième trou était situé au centre de ce dispositif. C'est par-dessus ce dernier trou que la sépulture à inhumation 20 a été implantée (voir ci-dessous). Le fossé de l'enclos mesurait de 4,55 m à 5 m de longueur, 0,40 à 0,50 m de largeur, pour 0,35 à 0,45 m de profondeur, sous 0,45 à 0,55 m de décapage de la terre végétale. Son profil affectait une forme en V évasé. L'ensemble du fossé avait été comblé par des rognons de silex formant une « sorte de piste » quadrangulaire⁷.

Les trous de poteaux étaient de forme circulaire, de 0,55 à 0,60 m de diamètre. Profonds de 0,25 à 0,35 m, sous 0,45 à 0,55 m de décapage de la terre végétale, ils avaient été creusés à un niveau nettement inférieur à celui des rigoles qui les unissaient. Leur remplissage était composé de terre.

Deux tronçons de fossé disposés en équerre, de 0,75 à 0,85 m de profondeur sous 0,45 à 0,55 m de décapage de la terre végétale, ont été creusés à l'extérieur du fossé quadrangulaire le long de ses côtés ouest et nord. Leur remplissage était composé d'un mélange de terre fine d'infiltration, de fragments de craie plus ou moins gros et de gros rognons de silex. Le tronçon du côté ouest présentait les traces d'un recreusement du fossé en forme de U.

Le trou central avait été exclusivement comblé de rognons provenant probablement des matériaux extraits lors de son creusement. Pour les fouilleurs, il s'agit d'un « comblement intentionnel lors de l'établissement de la sépulture »⁸.

6. Parruzot, 1960.

7. Parruzot, 1959 ; Parruzot, 1960 ; Martin, 1962, fig. 70.

8. Parruzot 1959 ; Parruzot, 1960.

Chronologie de l'occupation du cimetière

L'étude typo-morphologique et chronologique du mobilier a permis de définir cinq étapes d'occupation du cimetière (fig. 4 ; tableau1) :

Bronze final IIIb

La première étape d'occupation du site remonte au Bronze final IIIb (950/900 à 800 avant J.-C.). En l'état actuel des fouilles, elle n'est attestée que par les restes d'un gobelet à panse globulaire retrouvés dans le comblement de la sépulture E de l'enclos E2 (sépulture E2.E).

Hallstatt D3

Il en va de même de l'occupation du Hallstatt D3 (525 à 475 avant J.-C.) du cimetière qui n'est représentée que par un tesson de bord peint retrouvé dans le comblement de la sépulture B de l'enclos E2 (sépulture E2.B), et ceux, disparus, mis au jour dans le comblement du fossé de l'enclos E1⁹.

La Tène A / Étape IIIA

Seule la sépulture E3.1, unique, de l'enclos E3 peut être datée de La Tène A ancienne (475 à 390 avant J.-C.). Elle a livré deux bracelets en alliage cuivreux qui ont malheureusement disparu. Leur attribution chronologique à « La Tène I » a toutefois été proposée au moment des fouilles par Jean-Jacques Hatt.

La Tène B1 récente / Étape IVB

Les sépultures E2.D (une épée et son fourreau en fer, un fer de lance, un anneau de suspension en alliage cuivreux, un bracelet et une bague en alliage cuivreux, une fibule de type de Dux en alliage cuivreux) et E2.F (un torque à arceaux en alliage cuivreux, un bracelet en fer à cabochon circulaire en alliage cuivreux) sont datables de La Tène B1 récente (350 à 325 avant J.-C.).

La Tène B2 / Étape VA

L'ensevelissement de la grande majorité des sépultures découvertes et fouillées à « La Créole » au cours des étés 1959 et 1960 peut être situé entre le dernier quart du IV^e siècle et le premier quart du III^e siècle avant J.-C., soit à l'étape VA de la chronologie du Bassin parisien :

- sépulture E2.H : une fibule en fer ;
- sépulture E2.L : une fibule en fer ;
- sépulture 2 : une fibule en fer ;
- sépulture 3 : une épée et son fourreau en fer, trois anneaux de suspension en alliage cuivreux, un fer et son talon de lance, un bracelet en lignite, une bague en fer, une fibule en fer ;

9. Martin, 1962.

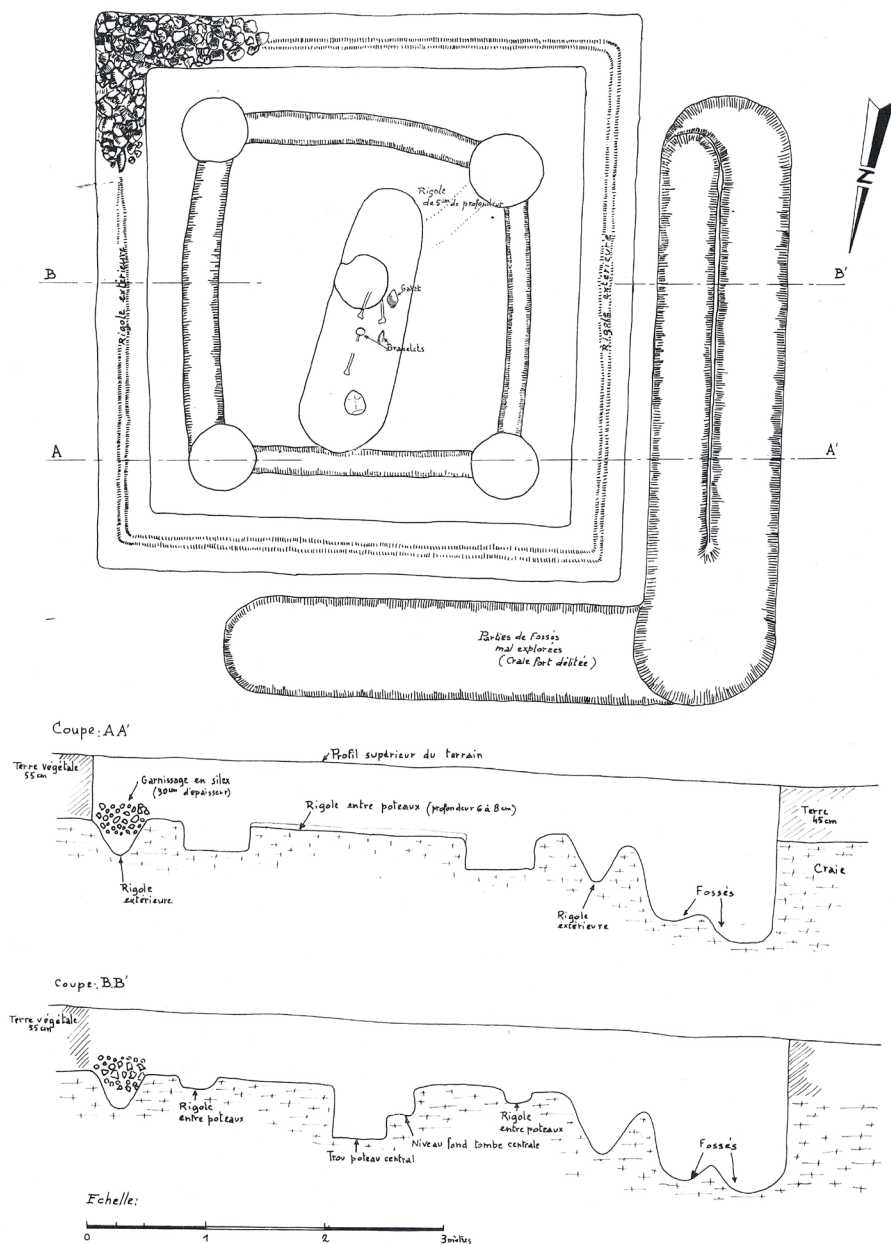


Fig. 70. — Serbonnes. Plan de l'hérôon (Dl. G. Hémar).

Figure 3. — Plan et coupes de l'enclos E3 (Martin, 1962).

Sépultures non associées à un monument funéraire

Au cours de la campagne de fouille de l'été 1959, un alignement de seize sépultures, disposées parallèlement, ont été fouillés. En 1960, trois nouvelles sépultures (n° 17, 18 et 19) ont été fouillées.

	Bonze final IIIb	Hallstatt D3	La Tène A	La Tène B1 ancienne	La Tène B1 récente	La Tène B2	La Tène C1
Enclos E1							
Sépulture 1							
Sépulture 2							
Sépulture 3							
Sépulture 4							
Sépulture 5							
Sépulture 6							
Sépulture 7							
Sépulture 8							
Enclos E3							
Sépulture 1			X				
Enclos E2							
Sépulture A							
Sépulture B							
Sépulture C							
Sépulture D					X		
Sépulture E							
Sépulture F					X		
Sépulture H						X	
Sépulture J							
Sépulture K							
Sépulture L						X	
Sépulture M							
Sépulture 1							
Sépulture 2						X	
Sépulture 3						X	
Sépulture 4							X
Sépulture 5							
Sépulture 6							
Sépulture 7						X	
Sépulture 8						X	
Sépulture 9						X	
Sépulture 10						X	
Sépulture 11						X	
Sépulture 12							
Sépulture 13						X	
Sépulture 14						X	
Sépulture 15						X	
Sépulture 16						X	
Sépulture 17							
Sépulture 18							
Sépulture 19							

Tableau 1. Répartition chronologique des sépultures de « La Créole ».

- sépulture 6 : une épée et son fourreau en fer, trois anneaux de suspension, un fer et son talon de lance, une fibule en fer ;
- sépulture 7 : une fibule en fer ;
- sépulture 8 : une épée et son fourreau en fer, trois anneaux de suspension en alliage cuivreux, un fer de javelot, un bracelet en fer, trois fibules en fer ;
- sépulture 9 : un bracelet en lignite, une bague en fer, trois pendoques (alliage cuivreux et roche verte), deux fibules en fer ;
- sépulture 10 : deux fibules en fer ;
- sépulture 11 : deux fibules en fer ;
- sépulture 13 : un torque à décor ternaire en alliage cuivreux, un bracelet en alliage cuivreux, deux anneaux de ceinture (fer et alliage cuivreux), une fibule en fer ;
- sépulture 14 : trois fibules en fer ;
- sépulture 15 : une fibule en fer ;
- sépulture 16 : une fibule en fer.

La Tène C1 / Étape VB

Des trente-neuf sépultures fouillées en 1959 et 1960, seule la sépulture 4 peut être datée de La Tène C1 (275 à 190 avant J.-C.), grâce à la présence parmi son mobilier d'une fibule en fer à pied attaché sur l'arc, à laquelle étaient associés une seconde fibule en fer à pied libre et un bracelet en lignite.

La disparition du mobilier des sépultures E2.A (une fibule en fer), 5 (une épée et son fourreau en fer, un anneau de suspension en alliage cuivreux, un fer de lance), 12 et 19 (un tesson de céramique), le mauvais état de conservation de celui de la sépulture 1, ou l'absence de caractéristiques typo-chronologiques de celui des sépultures E2.K et E2.M n'a pas permis de les dater.

L'absence de mobilier dans les sépultures E2.B, E2.C, E2.E et E2.J, dans les sépultures 17 et 18, ainsi que dans les huit sépultures de l'enclos E1 n'a pas non plus permis de les dater. Voir ci contre le tableau de répartition chronologique des sépultures de « La Créole ».

Pratiques funéraires

Trente-sept des trente-neuf sépultures fouillées entre 1959 et 1960 étaient à inhumation, deux seulement à crémation (sépultures E1.4 et 19). Toutes les sépultures datées, l'ont été du second âge du Fer. Les sépultures à inhumation et à crémation de l'enclos E1 et plusieurs de celles de l'enclos E2, ainsi que la sépulture à crémation 19, n'ont pas été datées, faute de mobilier associé. On peut penser, sans toutefois pouvoir le démontrer de manière univoque, que certaines appartiennent vraisemblablement au Bronze final et d'autres au second âge du Fer.

Sexe et âge des défunts

La grande majorité des défunts sont des adultes des deux sexes, les immatures étant rares (sépultures E1.7, E2.K, 1 et 19), autant qu'il est possible d'attester leur présence à partir des données disponibles (tableau 2). Le mauvais état de conservation de la plupart des squelettes n'a pas permis de toujours déterminer leur taille in situ ni leur éventuelle gracilité ou petitesse. Les fouilleurs ont cherché à identifier au mieux le sexe et/ou l'âge des défunts, sans vraiment y parvenir devant l'état très fragmentaire des ossements conservés. Quand cela a été possible, ils ont proposé un âge à partir de l'observation des dents et notamment de leur degré d'usure. Corrélés à la nature du mobilier funéraire associé à chaque défunt et/ou à la diagnose sexuelle établie par les fouilleurs, ces résultats permettent d'obtenir une vision grossière, sans fondement véritablement scientifique, du sex-ratio des trente-neuf sépultures fouillées : trois femmes pour six hommes, dont une « femme de moins de 50 ans » (sépulture E3.20), un adulte de « sexe féminin » (sépulture 7) et un second adulte âgé de « 50 à 60 ans » identifié comme étant une femme grâce à son torque (sépulture 13). Les six hommes se répartissent comme suit : un individu identifié comme étant de « sexe masculin » (sépulture E2.L), il ne possédait qu'une fibule en fer pour tout mobilier, et cinq autres adultes (de « 30 à 40 ans » pour les sépultures 3, 6 et 8) dont l'attribution sexuelle repose sur la nature de leurs dépôts funéraires composés d'armes (sépultures E2.D, 3, 5, 6 et 8).

La diagnose sexuelle des sépultures 7 (« sexe féminin ») et E2.L (« sexe masculin »), si elle s'avérait juste après vérification, n'aurait pas pu être déterminée par le seul recours au mobilier funéraire puisque cette femme et cet homme n'ont été dotés chacun que d'une fibule, c'est-à-dire d'un accessoire vestimentaire unisexe.

	Squelette in situ	Mobilier	Sexe archéologique
Enclos E1			
Sépulture E1.1	-	vide	-
Sépulture E1.2	-	vide	-
Sépulture E1.3	-	vide	-
Sépulture E1.5	-	vide	-
Sépulture E1.6	-	vide	-
Sépulture E1.7	« assez jeune »	vide	-
Sépulture E1.8	-	vide	-
Enclos E2			
Sépulture E2.A	« 20 à 30 ans »	1 fibule	-
Sépulture E2.B	-	vide	-
Sépulture E2.C	-	vide	-

Sépulture E2.D	plus de 1,75 m	1 épée, 1 anneau de suspension, 1 fer de lance, 1 bracelet, 1 bague, 1 fibule	homme
Sépulture E2.E	-	vide	-
Sépulture E2.F	-	1 torque, 1 bracelet	femme
Sépulture E2.H	-	1 fibule	-
Sépulture E2.J	-	vide	-
Sépulture E2.K	« une dizaine d'année »	2 anneaux	-
Sépulture E2.L	« sexe masculin »	1 fibule	« sexe masculin »
Sépulture E2.M	« au moins 50 ans »	Débris en fer indéterminés	-
Enclos E3			
Sépulture E3.1	« femme de moins de 50 ans »	2 bracelets	« femme »
Hors enclos			
Sépulture 1	« jeune sujet »	1 fibule	-
Sépulture 2	« 20 à 30 ans »	1 fibule	-
Sépulture 3	1,70 m « 30 à 40 ans »	1 épée, 3 anneaux de suspension, 1 fer de lance, 1 talon de lance, 1 bracelet, 1 bague, 1 fibule	homme
Sépulture 4	1,60 m	1 bracelet, 2 fibules	-
Sépulture 5	1,70 m	1 épée, 1 anneau de suspension, 1 fer de lance	homme
Sépulture 6	1,70 m « 30 à 40 ans »	1 épée, 3 anneaux de suspension, 1 fer de lance, 1 talon de lance, 1 fibule	homme
Sépulture 7	« sexe féminin »	1 fibule	« sexe féminin »
Sépulture 8	environ 1,65 m « 30 à 40 ans »	1 épée, 3 anneaux de suspension, 1 fer de javelot, 1 bracelet, 2 fibules	homme
Sépulture 9	« 40 à 50 ans »	1 bracelet, 1 bague, 3 pendeloques, 2 fibules	-
Sépulture 10	environ 1,50 m	2 fibules	-

	Squelette in situ	Mobilier	Sexe archéologique
Sépulture 11	« petite taille » « 40 à 50 ans »	2 fibules	-
Sépulture 12	-	1 fibule	-
Sépulture 13	1,70 m « 50 à 60 ans »	1 torque, 1 bracelet, 2 anneaux de suspension, 1 fibule	femme
Sépulture 14	« taille moyenne »	3 fibules	-
Sépulture 15	-	1 fibule	-
Sépulture 16	-	1 fibule	-
Sépulture 17	« plus de 30 ans » « sexe féminin (ou un homme de petite taille) »	Vide	-
Sépulture 18	« adulte »	Vide	-

Tableau 2. Estimation de la taille *in situ* du squelette et celle de l'âge du défunt par l'observation des dents, et mobilier funéraire associé.

Inhumations - position et état de conservation des squelettes

La position des corps dans les fosses n'a pu être étudiée en raison du mauvais état de conservation des squelettes. Dans la plupart des sépultures, il ne subsistait plus que quelques fragments osseux des membres inférieurs, plus rarement supérieurs, accompagnés souvent de fragments de crâne. Les observations qui ont été faites, in situ par les fouilleurs, indiquent cependant que les corps, à une ou deux exceptions près, devaient être déposés en décubitus dorsal, les membres en extension. La position des avant-bras n'est connue que dans le cas de l'individu de la sépulture 10, qui les avait fléchis, les mains posées sur le bassin. Le défunt de la sépulture 6 de l'enclos circulaire E1 avait l'avant-bras droit légèrement écarté, le bras gauche en extension le long du corps, la main reposant sur le haut du fémur.

Toutes les fosses ne renfermaient qu'un seul défunt, aucune tombe double ou autre n'a été identifiée.

Le défunt de la sépulture 1 de l'enclos circulaire E1 a été déposé en décubitus fléchi dans une fosse implantée sur le rebord extérieur du fossé. Il était en décubitus latéral gauche et n'était accompagné d'aucun mobilier. C'est apparemment le seul défunt de « La Créole » à avoir été déposé dans cette position, qui ne correspond pas à la norme en vigueur dans les cimetières des âges du Fer¹⁰.

10. Luc Baray, *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (dernier quart du VII^e s. - troisième quart du I^{er} s. av. J. C.)*, Paris, Éditions du CNRS, 2003, 454 p. (Suppl. à *Gallia*, 56), p. 58-64.

Crémations

Les indices ténus de l'existence de deux sépultures à crémation ont été reconnus par les fouilleurs. Dans la sépulture E1.4 de l'enclos circulaire E1, recoupée par la sépulture E1.5, les ossements brûlés avaient été déposés dans une fosse circulaire de 0,90 m de diamètre et de 0,15 m de profondeur. La sépulture a été interprétée comme étant une « *incinération en pleine terre* ». Les fouilleurs n'ont malheureusement pas fourni d'indications supplémentaires sur l'organisation du dépôt (en vrac dans la fosse ou en tas sur le fond de celle-ci), son importance ou sur la nature du remplissage de la fosse (remplissage de craie ou remplissage de craie mêlée à des résidus du bûcher funéraire).

Le cas de la sépulture 19 est particulier puisqu'elle a été bouleversée par l'implantation de la sépulture d'adulte 18. Des menus fragments d'os brûlés et un tesson de céramique récupérés dans la terre du remplissage de cette fosse en sont les derniers vestiges. La fosse mesurait 1,50 m de diamètre, pour 0,90 m de profondeur. Son fond avait été « *garni de rognons de silex* »¹¹. Les ossements brûlés étaient ceux d'un « *enfant* ».

Mobilier funéraire

Le mobilier des sépultures de « La Créole » ne se distingue pas de celui découvert dans les autres cimetières du territoire sénon. Il se compose essentiellement d'objets métalliques, plus rarement de lignite pour les bracelets.

La céramique n'est représentée que dans les sépultures du Bronze final. Aucun vase n'a été découvert dans les sépultures à inhumation de la fin du IV^e et du début du III^e siècles avant J.-C. Il en va de même des dépôts animaux dont aucune trace n'a été observée. En fait hormis les éléments du costume funéraire (accessoires vestimentaires) et les biens personnels des défunts (parures pour les femmes, armement pour les hommes), il n'y a pas de dépôts alimentaires volontaires dans les sépultures et ce, conformément aux traditions culturelles des communautés de la Culture du Jura¹².

11. Parruzot, 1960.

12. Luc Baray, « Le Sénonais dans son contexte du Bassin parisien du IV^e et du III^e siècle avant J. C. », *Revue archéologique de l'Est*, 42/2, 1991, p. 203-270 ; *Id.*, « Le Faciès culturel du Sénonais au Hallstatt D et La Tène A », in : Alain Villes, Aline Bataille-Melkon (dir.), *Fastes des celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*, actes du XIX^e colloque de l'AFEAF, Troyes, 25-27 mai 1995, Reims, Société Archéologique Champenoise, 2000, p. 93-128 (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 15 / suppl. au bulletin, 4) ; *Id.*, *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (dernier quart du VI^e s. - troisième quart du II^e s. av. J. C.)*, Paris, Éditions du CNRS, 2003, 454 p. (Suppl. à *Gallia*, 56) ; Luc Baray, Bruno Chaume, Emilie Millet, « Culture matérielle et pratiques funéraires en Bourgogne du Nord aux IV^e et III^e s. av. J.-C. », in : Christine Mennessier-Jouannet, Anne-Marie Adam, Pierre-Yves Milcent (éd.), *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. avant notre ère*, actes du XXVII^e colloque de l'AFEAF tenu à Clermont-Ferrand, du 29 mai au 1^{er} juin 2003, Lattes, Éditions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 187-225 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne) ; Luc Baray, Jean-Pierre Sarrazin, « La sépulture à char de La Tène A ancienne des "Craises" à Molinons (Yonne) », *Revue archéologique de l'Est*, 62, 2013, p. 5-52.

Le mobilier de « La Créole » se répartit entre les trois grandes catégories fonctionnelles suivantes : parures, accessoires vestimentaires, armes (tableau 3). On compte quinze objets de parure (torques, bracelets, bagues, pendeloques, pointe de flèche), vingt-sept accessoires vestimentaires (fibules, anneaux de ceinture), dix armes (épées, fers et talons de lance), sans compter leurs accessoires (anneaux de suspension et talon de lance), soit un total de soixante-sept objets, dont quarante en fer, vingt-trois en alliage cuivreux, trois en lignite et un en roche verte.

Les accessoires vestimentaires forment la catégorie la plus importante du mobilier funéraire avec trente individus, soit 42,9 % des artefacts. Parmi les différents types d'objets composant cette catégorie, les fibules sont les plus fréquentes, avec vingt-six individus. Elles représentent 37,1 % des objets recueillis, soit 86,7 % des accessoires vestimentaires ou 47,3 % des objets fonctionnels du corpus total. Les anneaux de ceinture ne regroupent que quatre artefacts, soit 5,7 % de ces derniers ou 3,6 % des objets fonctionnels (ceintures composées chacune de deux anneaux reliés entre eux à l'origine par un lien en matière périssable — cuir ou tissus). Ce sont donc au total vingt-huit objets fonctionnels qui ont été recueillis (vingt-six fibules et deux ceintures), soit 50,9 % de ceux de l'ensemble des sépultures de « La Créole ».

À une exception près (sépulture E2.D), toutes les fibules sont en fer, tandis que les anneaux de ceinture se partent à égalité entre les exemplaires en alliage cuivreux et ceux en fer. Cette opposition de matières est caractéristique du costume funéraire à partir de la fin du IV^e siècle avant J.-C. Auparavant, la part de l'alliage cuivreux dans la fabrication des accessoires vestimentaires était largement dominante, voire quasi systématique. Si le fer devient omniprésent dès le dernier quart du IV^e siècle avant J.-C., l'alliage cuivreux restera jusqu'à la fin de la période le métal de prédilection pour la fabrication des anneaux de ceintures et des ceintures.

La parure est la seconde catégorie fonctionnelle du corpus. Elle représente 24,3 % des artefacts (dix-sept individus) et 30,9 % des objets fonctionnels du corpus total. Cette catégorie fonctionnelle, qui regroupe habituellement un nombre important d'objets divers (torque, bracelet, bague, anneau de cheville, boucle d'oreille, pendeloques, perles ou colliers de perles), n'est représentée dans les sépultures de « La Créole » que par deux catégories fonctionnelles, les parures annulaires (bracelets, torques, bagues) et les pendeloques.

Les bracelets sont les plus nombreux (neuf individus), devant les bagues (trois individus), les pendeloques (trois individus) et les torques (deux individus). Les bracelets sont en alliage cuivreux (quatre individus) ou en lignite (trois individus) ; deux exemplaires sont en fer, dont un avec cabochon en alliage cuivreux. Les bagues sont en fer (deux individus) ou en alliage cuivreux (un individu). Les deux torques sont en alliage cuivreux, tandis que les pendeloques sont en alliage cuivreux (une pointe de flèche et un anneau)

ou en roche verte (un fragment de bracelet). Contrairement aux accessoires vestimentaires, les parures montrent ainsi une plus grande diversité dans les matériaux utilisés.

Des différences importantes existent également dans l'élaboration technique des parures. Les torques sont tous décorés et ont nécessité le recours à la technique de la cire perdue pour l'obtention de décors élaborés en relief. En revanche, les bracelets et les bagues sont de facture simple et ne présentent aucun décor.

L'armement est la dernière grande catégorie de mobilier. Les sépultures de « La Créole » ont livré cinq épées, associées à cinq systèmes de suspension métallique, et à autant de fers de lance (mais dont deux seulement étaient munis d'un talon de lance). Aucun umbo de bouclier n'y a été découvert. Les armes, c'est-à-dire les armes proprement dites et les accessoires qui leur sont associés normalement, comme les anneaux de suspension des fourreaux d'épée, compte vingt-trois individus, soit 32,9 % des artefacts recueillis. En revanche, si l'on ne tient compte que des appariements fonctionnels, la catégorie « arme » ne compte plus que dix objets (cinq épées et leur système de suspension, ainsi que cinq lances/javelots comprenant un fer et, dans deux cas, un talon), soit près de 18,2 % des objets fonctionnels. Toutes les épées et fourreaux, ainsi que les fers et talon de lance, sont en fer ; seuls les anneaux de suspension sont en alliage cuivreux.

D'un point de vue chronologique, trois des quatre sépultures de guerriers qui ont pu être datées l'ont été de La Tène B2, la quatrième de La Tène B1 récente. L'essentiel des sépultures ayant été datées de La Tène B2, il n'est pas possible d'en tirer de conclusions pertinentes à propos de la répartition des différentes catégories fonctionnelles par étape chronologique.

Catégories fonctionnelles	Types fonctionnels	Nbr. artefacts	Nbr. objets fonctionnels
Parure	torque	2	2
	bracelet	9	9
	bague	3	3
	pendeloque	3	3
Accessoires vestimentaire	fibule	26	26
	anneaux de ceinture	4	2
Arme	épée	5	5
	anneaux de suspension	11	-
	fer de lance	5	5
	talon de lance	2	-
	Total	70	55

Tableau 3. Classification fonctionnelle du mobilier funéraire.

Développement et organisation du cimetière

Les trente-neuf sépultures qui viennent de faire l'objet de cette étude sont localisées au nord des monuments et des tombes fouillées en 1989 dans le cadre des travaux d'aménagement de la future autoroute A5 (fig. 1). Ce sont en fait trois pôles différents d'occupation qui ont été mis au jour, à quelques dizaines de mètres les uns des autres. Chacun de ces pôles possède ses propres caractéristiques tant ce qui concerne son mode de structuration spatiale des sépultures que les pratiques funéraires qui leur ont été réservées.

Dans le pôle 1 (au nord-ouest de l'espace cimétériel), les sépultures s'organisent dans trois espaces différents : comme sépultures adventices d'un monument ancien (enclos circulaire E1), comme sépulture adventice, unique et centrale, d'un monument quadrangulaire anciennement occupé (enclos E3), et comme groupe de sépultures dispersées, intercalées dans les espaces intermédiaires situés entre les deux monuments précédents.

La quasi-totalité des défunts ont été dotés d'un mobilier funéraire, qu'il s'agisse des éléments métalliques de leur costume funéraire (fibules, anneaux de ceinture) ou de leurs biens propres (parures et/ou armes), chacun selon son sexe et/ou son âge. À l'exception des sépultures d'immaturs E2.K, 1 et 19, toutes les autres sont celles d'adultes des deux sexes. Les ensevelissements s'étalent de La Tène A à La Tène C1, les plus nombreux ayant été réalisés au cours de La Tène B2, comme c'est presque toujours le cas dans les cimetières du second âge du Fer du Sénonais (tableau 4).

Dans le pôle 2 (au nord-est de l'espace cimétériel), les sépultures sont toutes en position adventice dans un monument funéraire vraisemblablement ancien. Aucune des huit tombes découvertes n'a livré un mobilier funéraire. Cela dit, il est possible que certaines aient peut-être été dotées de dépôts en matière périssable qui n'ont laissé aucune trace archéologique. Hormis la sépulture centrale à crémation qui appartenait à un enfant, et la n°7 (sépulture E1.7) qui était celle d'un individu « assez jeune », toutes les autres sont celles d'adultes, vraisemblablement des deux sexes.

Dans le pôle 3 (au sud de l'espace cimétériel), les dix-huit sépultures sont toutes regroupées sur l'aire interne de l'enclos quadrangulaire E4. On y trouve des femmes et des hommes, ainsi qu'un unique enfant âgé de 8 à 10 ans (sépulture 3)¹³. Il ne s'agit pas ici de sépultures adventices. Tout laisse à penser que ce monument a été édifié dès l'origine pour y recevoir les morts d'une même famille. Il semblerait qu'il s'agisse d'une sorte de concession familiale, dont le fonctionnement en continu s'étale sur au moins trois siècles, de La Tène A ancienne (sépulture 3) à La Tène C1 (sépultures 5 et 10)¹⁴. La majorité des sépultures datent de La Tène B2, comme dans le pôle 1.

D'un point de vue chronologique, les phases anciennes (La Tène A et La Tène B1 ancienne) et la phase la plus récente (La Tène C1) sont les moins bien représentées (tabl. 4). Même si le nombre de sépultures augmente à partir de La Tène B1 récente, ce n'est qu'à partir de La Tène B2 que l'occupation du cimetière devient véritablement importante. Vingt-et-une des trente-deux sépultures datées relèvent de cette phase, soit plus de 65 % d'entre elles.

Passé le premier quart du III^e siècle avant J.-C., le nombre de sépultures de La Tène C1 chute brutalement. Aucune sépulture de La Tène C2 ou de La Tène D n'a été pour le moment découverte sur le site. Il est possible que la rareté de ces sépultures, dont la très grande majorité devait être à crémation, donc généralement peu profondes, est peut-être due à leur grande vulnérabilité face à l'action des socs de charrue.

Les trois pôles ne présentent pas les mêmes phases d'occupation. Seul le pôle 3 (enclos E4) a connu une occupation continue, les autres voient leur occupation se limiter à une seule (enclos E3) ou deux phases (enclos E2 et regroupement hors monument). C'est seulement au cours de La Tène B2 que les trois pôles sont tous occupés en même temps. C'est aussi durant cette phase chronologique qu'ils livrent leur plus grand nombre de sépultures : deux sur les quatre qui ont pu être datées dans l'enclos E2 ; douze sur les treize qui ont pu être datées dans le regroupement hors monument du pôle 1 ; six sur les treize qui ont été datées dans l'enclos E4. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif, puisque le nombre de sépultures non datées dans chaque pôle reste important, sans oublier toutes celles qui ont pu être détruites sans laisser de traces.

Au-delà des différences d'effectifs qui peuvent opposer les différentes phases d'occupation de chaque pôle, on observe globalement la même tendance évolutive. À La Tène B2 riche en nombre de sépultures succède une nette baisse au cours de La Tène C1 puis un abandon total des trois pôles, en apparence tout du moins et en attente de fouilles nouvelles qui permettraient éventuellement de mettre au jour des tombes de La Tène C2 et de La Tène D. Toutefois, il s'agit là d'une tendance lourde que l'on peut aisément mettre en relation avec des changements drastiques apparus au cours du III^e s. avant J.-C. dans les modes d'accès aux cimetières. Ce phénomène touche toutes les communautés sénonnes et, plus largement, celtiques. Le cimetière devient le lieu d'élection d'une famille et non plus d'un ensemble de familles ou lignages. À La Tène C2, à partir de 190 avant J.-C., seuls certains individus ont droit à une sépulture formelle, comme ce fut le cas à Pont-sur-Yonne « *Derrière les Écoles* » (Yonne), ou Fontaine-la-Gaillarde « *La Grande Chaume* » (Yonne), où les cimetières ne livrent que deux ou trois sépultures à crémation implantées au centre d'un monument de plan quadrangulaire¹⁵.

13. Luc Baray, Sylvie Deffressigne, Chantal Leroyer, Isabelle Villemeur, *Nécropoles protohistoriques du Sénonais : Serbonnes/La Créole, Michery/La Longue Raie, Soucy/Mocques Bouteilles (Yonne)*, Paris, Éditions de la MSH, 1994, 227 p. (Documents d'Archéologie Française, 44), p. 26.

14. Baray et al., 1994, p. 53-54, fig. 34.

15. Luc Baray, « Rites et pratiques funéraires. Les sépultures et cimetières à crémation (premier quart du III^e s. – troisième quart du II^e s. av. J.-C.) », in : Luc Baray (dir.), *Les Sénonais. Archéologie et histoire d'un peuple gaulois*, 2018, Gand, Snoeck, p. 301-304.

Hormis au cours de La Tène B1 ancienne, il y avait toujours au moins deux pôles occupés en même temps sur l'espace funéraire de « La Créole ». Bien que j'aie pu parler de concession familiale à propos de l'enclos E4, rien n'indique cependant que ces différents pôles de regroupement correspondent à autant de familles distinctes, aucune donnée bio-anthropologique ne permettant de le confirmer. Tout au plus peut-on dire que l'occupation se faisait de manière polynucléaire tout au long de l'occupation du cimetière. Au moins deux espaces funéraires, à peu de distance l'un de l'autre, étaient à la disposition des vivants pour y ensevelir leurs morts. La fréquentation du cimetière est restée cependant très discrète tout au long de ses différentes phases d'occupation. La présence dans deux des trois pôles d'adultes féminins et masculins bien dotés, laisse à penser que la communauté habitant dans les environs du cimetière de « La Créole » était composée de plusieurs familles, dont certaines étaient visiblement plus aisées que d'autres.

Une fouille extensive du reste du cimetière permettrait de mieux comprendre son organisation globale et de mieux définir les relations spatiales et temporelles entretenues entre les différents regroupements de sépultures tout au long de son utilisation.

	Structuration	La Tène A	La Tène B1 ancienne	La Tène B1 récente	La Tène B2	La Tène C1	Non datées
Pôle 1	enclos E2			D, F	H, L		A, B, C, E, J, K, M
	enclos E3	1					
	hors enclos				2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16	4	1, 5, 12, 17, 18, 19
Pôle 2	enclos E1						1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Pôle 3	enclos E4	3	7	6c, 15, 18	1, 2, 4, 12-13, 20	5, 10	8, 11, 14, 16, 21, 24

Tableau 4. Répartition des sépultures datées du cimetière de Serbonnes « La Créole », par étape chronologique.

*
* *

L'étude qui précède l'aura montré, la publication de la partie fouillée en 1959 et 1960 de ce cimetière, malgré l'absence de certains objets et des données anthropologiques, se justifie scientifiquement. Les résultats acquis, notamment dans le domaine de l'armement des phases récentes de La Tène ancienne, viennent enrichir le corpus des panoplies de la fin du IV^e siècle et du début du III^e siècle avant J.-C., période marquée, entre autres, par l'expansion des Celtes vers les Balkans et l'Asie Mineure, et leur engagement en masse dans les armées méditerranéennes¹⁶.

16. Luc Baray, *Les cimetières celtiques du Bassin parisien (VII^e-II^e siècle av. J.-C.). Systèmes typologique et chronologique*, Paris, CNRS Éditions, 2016, 443 p. (Gallia Hors-série) ; *Id.*, *Sociétés celtiques et mercenaires (VI^e-I^{er} siècle av. J.-C.). La terre, le pouvoir et les hommes*, Paris, CNRS Éditions, 2016, 502 p. ; *Id.*, *De Carthage à Jéricho. Mythes et réalités du mercenariat celtique (V^e - I^{er} siècle a.C.)*. Bordeaux, Ausonius Éditions, 2017, 469 p. (Scripta Antiqua, 98).